

Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) : un parcours de vie sans rupture

OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux acteurs intervenant auprès de publics en situation de handicap de mieux appréhender l'évolution de leur environnement et faciliter l'implication de tous dans une démarche de « co-responsabilités ».
- ▶ Proposer, conformément aux nouvelles orientations, une réponse individualisée à chaque personne dont la situation le nécessite, dans le respect du devoir collectif de « permettre aux usagers des établissements et services sociaux et médico-sociaux des parcours de vie sans rupture ».

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Études de cas, apports théoriques, législatifs, travail en sous-groupes

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout personnel travaillant auprès des personnes accueillies en établissements sociaux et médico-sociaux

Animation : Formateur conseil en action sociale
et médico-sociale, Directeur d'Ets

Nombre de participants : 12 personnes maxi

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée
dans votre établissement
avec un tarif groupe.



PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ Orientations nationales préconisées : une réponse accompagnée prenant en compte l'évolution de l'offre d'accompagnement et de soins et la mobilisation de l'ensemble des acteurs
 - réponse territoriale accompagnée pour tous : contexte, évolution du droit commun et de l'offre sociale et médico-sociale, renforcement des liens entre les différents dispositifs
 - renforcement de la place des bénéficiaires dans l'ensemble des instances

- ▶ Stratégie d'intervention face à l'évolution des besoins exprimés par les personnes
 - démarche plus inclusive, adaptée à la prise en compte des différentes dimensions de la vie : scolarisation, emploi, accompagnement social
 - échanges et partage d'information entre les différents professionnels
 - le projet personnalisé dans le cadre du plan d'accompagnement global (PAG)

- ▶ Évolution des pratiques professionnelles des acteurs concernés : ARS, MDPH, conseils départementaux, associations gestionnaires d'établissements
 - coordination étroite, information partagée, décisions d'orientation mieux suivies
 - impact sur les pratiques professionnelles en ESMS et objectifs à atteindre à court et moyen termes

- ▶ Leviers des ARS pour accompagner à la modification de l'offre médico-sociale
 - les outils de structuration de l'offre (renouvellement des autorisations, CPOM, dialogue de gestion) et autres outils pour un nouveau modèle tarifaire

